

COMMUNE de CAUMONT-sur-AURE

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 16 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 16 février, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 08 février 2023

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 08 février 2023.

Membres en exercice	23
Membres présents et représentés	19
Quorum : 12 présents	Atteint
Membres absents et excusés	4
Membres ayant donné pouvoir	4

Membres présents : BOUVIER Corinne, GENNEVIEVE Michel, HANICOT Nathalie, LAURENT Gilles, LEJEUNE Michel, LEPREVOST Carine, LESENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, PERALDI Sandra, PORET Michel, ROHAUT Thierry, TANNEUR Claire, THOMAS Jean-Paul, VAUGELADE Martine.

Membres absents : Samuel HYAU

Membres excusés : Prisca DESFAUDAIS, Madeleine JUEL, Jean-Marie BEZIERS

Membres ayant donné pouvoir : Jean-Luc BROUILLARD à Marie-Josèphe LESENECHAL, Estelle DUVAL à Michel GENNEVIEVE et Serge LARUE à Martine VAUGELADE, Bérengère MOREAU à Roger MAHE

Secrétaire de séance : Marie-Josèphe LESENECHAL

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 09/01/23

Observations du conseil : NEANT

Compte rendu approuvé par les membres présents lors de la séance du 09/01/23.

Ajout points à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Location des salles polyvalentes – Application d'un forfait chauffage

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Administration générale

1. Maintenance informatique de la médiathèque et de la Micro-Folie

Le maire présente à l'assemblée le devis établi par la Société ACTIMAC, à Hérouville St Clair 14200, pour la maintenance du matériel informatique de la médiathèque et de la Micro-Folie.

Ce contrat de services comprend un abonnement et un carnet de tickets de prestations de services pour un montant annuel de **1 433,40€ HT, soit 1 720,08€ TTC.**

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

2. Remboursement de frais avancés par un agent communal et un élu

M. Christophe LE BOULANGER, maire, n'a pas pris part au débat.

M. Michel PORET, maire délégué de la commune historique de Livry, indique au conseil municipal que le maire, M. Christophe LE BOULANGER, a réglé les frais d'hébergement des membres du conseil municipal des jeunes, et de leurs accompagnants, pour la visite du Parlement Européen à Bruxelles, prévue les 21 et 22 mars 2023, pour un montant total de **1 174,71€.**

Décision du conseil : remboursement de cette somme accepté. Adopté à la majorité des voix.

3. Remboursement de frais avancés par l'adjointe du patrimoine

Le maire indique au conseil municipal que la responsable de la Micro-Folie a réglé l'achat de matériel divers pour la Micro-Folie pour un montant total de **247,83€.**

Décision du conseil : remboursement de cette somme accepté. Adopté à l'unanimité.

Affaires budgétaires

4. Rapport d'orientations budgétaires pour 2023

Ce rapport donne lieu à un débat dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ce débat est acté par une délibération spécifique.

Décision du conseil : à l'unanimité, prend acte du débat sur le ROB et vote le ROB 2023.

5. Projet de l'Arbre – Résidence d'artiste

Dans la continuité du dispositif POPSU qui a œuvré à développer la concertation sur la commune, il est proposé de mettre en place une résidence d'artiste sur 4 mois (mars à juin 2023) pour engager un dialogue avec les habitants et commencer un processus de création autour de l'arbre dont ils seront les principaux acteurs. L'objectif étant de faire en sorte que la fin de l'arbre soit le début d'un récit commun construit avec les habitants.

Phase 1 : étude préalable permettant de calibrer la résidence :

- Présentation du devis établi par STUDIO MATTHIEU MARTIN, à Bayeux 14400, d'un montant de **5 000,00€**, comprenant la rédaction d'une intention de projet argumentée, la réalisation d'esquisses, l'élaboration d'un budget estimatif, la définition d'un calendrier et la réalisation de testes

Phase 2 : phase opérationnelle de la résidence avec des ateliers avec les habitants, les scolaires et les pensionnaires de l'EPHAD pour définir l'œuvre à créer avec l'arbre (film, sculpture, bouture d'un arbre similaire, bois...).

Phase 3 : création de l'œuvre définie en phase 2.

Le maire informe qu'à ce stade, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles, le FRAC (Fond Régional d'Art Contemporain) de Normandie, le Conseil Départemental et l'Etat ont manifesté leurs intérêts pour ce projet.

Concernant la phase 1 : étude préalable monsieur le maire expose le plan de financement suivant :

DEPENSES	Montant
Réalisation de la phase 1	5 000€
RECETTES	Montant
FNADT 50%	2 500€
Autofinancement	2 500€

Décision du conseil : adopté à la majorité des voix, 1 abstention Michel LEJEUNE

Observations :

Rapport de l'Office National des Forêts à diffuser dans le bulletin municipal.

6. Validation de l'avant-projet définitif d'aménagement de la Place St Clair à Caumont

Monsieur le maire rappelle les faits suivants :

- Les travaux d'aménagement de la place Saint Clair font suite à la réhabilitation de l'ancienne école maternelle en maison citoyenne.
- Les grandes orientations du projet d'aménagement de la place Saint Clair ont été travaillées en concertation avec les habitants de la commune lors de l'avant-projet sommaire réalisé par la maîtrise d'œuvre et lors du plan-guide.
- L'avant-projet sommaire a été validé en réunion le 24 juin 2022.

Monsieur le Maire présente les grandes orientations de l'avant-projet définitif à savoir :

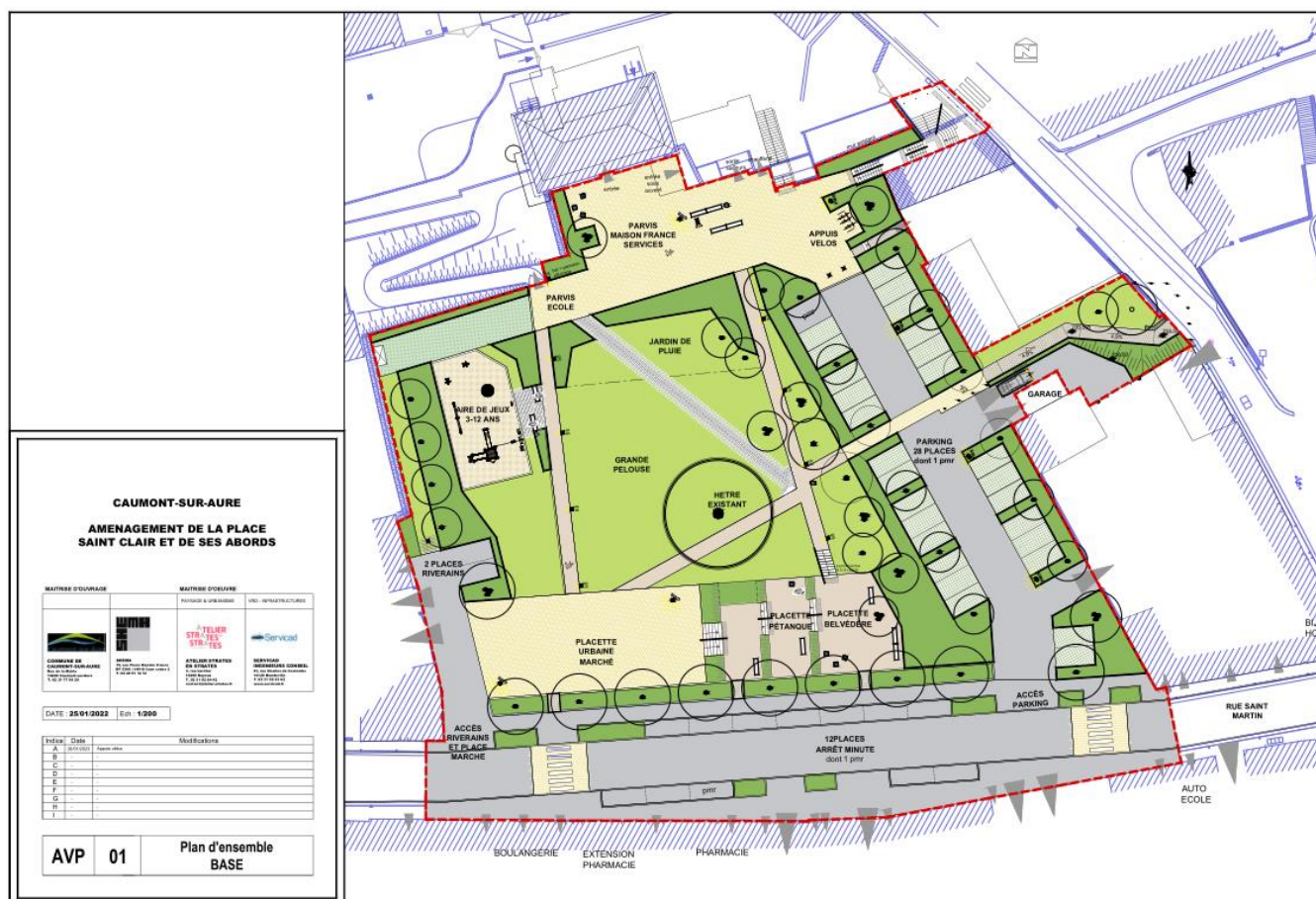
- Développement des cheminements doux via des sentes piétonnes,
- L'aménagement du parvis de la maison citoyenne.
- La désimperméabilisation des sols,
- La végétalisation de la place et la création d'îlot de fraîcheur,
- La création d'espaces de convivialités et de jeux intergénérationnels,
- La création d'une placette pour accueillir le marché hebdomadaire,
- La création d'un parking sur le côté latéral droit de la place et la création d'un espace de stationnement pour vélo.
- Une gestion des eaux pluviales vertueuse via des noues et un jardin de pluie.
- L'aménagement de la rue Saint Martin avec des stationnement minute devant les commerces.

Monsieur le maire expose le plan de financement suivant :

AMENAGEMENT PLACE ST CLAIR						
DEPENSES						
Aménagement urbain			Végétalisation et gestion pluie		Total	
Actions	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
Etude	14 000	16 800			14 000	16 800
MOE/SPS/OPC	69 600	83 520			69 600	83 520
Travaux	1 059 052	1 270 862	218 589	263 307	1 277 641	1 533 169
Frais AO	8 000	9 600			8 000	9 600
Taxes sur PC	6 613	6 613			6 613	6 613
AMO	21 450	25 740			21 450	25 740
Frais financiers intercalaires	14 001	14 001			14 001	14 001
TOTAL	1 192 716,00	1 427 136,00	218 589,00	263 307,00	1 411 305,00	1 689 443,00

AMENAGEMENT PLACE ST CLAIR			
RECETTES			
Aménagement urbain		Végétalisation et gestion de pluie	
CD14 (25%)	264 763	Fonds Verts (80%)	174 871
FRADT (25%)	264 763		
DETR (30%)	317 716		
S/TOTAL	847 242	S/TOTAL	174 871
FCTVA (16,404%)	208 472	FCTVA (16,404%)	43 029
Autofinancement	371 422	Autofinancement	44 407
TOTAL	1 427 136,00	TOTAL	262 307,00

MOE : Maître d'œuvre ; SPS : Sécurité et Protection de la Santé ; OPC : Ordonnancement, Pilotage et Coordination ; AO : Appel d'Offres ; PC : Permis de Construire ; AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ; CD : Conseil Départemental ; FRADT : Fonds Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire ; DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ; FCTVA : Fonds Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée



7. Lotissement Ancienne gare rte de Torigni – Travaux complémentaires

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise BOUTTE Travaux Publics, à Condé-sur-Vire 50890, pour des travaux complémentaires à réaliser au lotissement de l'ancienne gare, route de Torigni, à Caumont-l'Eventé, commune déléguée de Caumont-sur-Aure, pour un montant de **3 594,00€ HT, soit 4 312,80€ TTC.**

Ce devis comprend la modification de l'entrée et la reprise du parking devant le centre de secours.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

8. Lotissement de l'ancienne gare rte de Torigni – Fixation d'un forfait pour une participation financière aux travaux de viabilisation

Le maire rappelle à l'assemblée que lors des travaux de viabilisation du lotissement de l'ancienne gare, route de Torigni à Caumont-l'Eventé, commune déléguée de Caumont-sur-Aure, Monsieur Daniel JACQUELINE, propriétaire de la parcelle AD316, jouxtant le lotissement communal, a demandé aux élus en poste à l'époque, d'intégrer la viabilisation de sa parcelle moyennant une participation financière.

Le maire, après examen des sommes engagées pour ces travaux, propose au conseil de fixer à **8 000,00€** la participation financière de M. JACQUELINE.

Décision du conseil : adopté à la majorité des voix (2 abstentions Mme VAUGELADE, M. LARUE).

9. Lotissement rue Thiers – Maîtrise d'œuvre

Sujet reporté en mars.

10. Ancienne école de Livry – Assainissement non collectif

Le maire présente au conseil le devis établi par la SARL LAIR XE TRANSPORTS, à Caumont-l'Eventé, commune déléguée de Caumont-sur-Aure, pour la mise en conformité d'un assainissement non collectif à l'ancienne école de la commune déléguée de Livry, pour un montant de **35 108,16€ HT, soit 42 129,79€ TTC.**

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Observations :

Voir pour une demande de subvention avec Mathilde LOUIS.

Bâtiments raccordés : l'ancienne école, le logement communal et les Restos du Cœur.

11. Ancienne école de Livry – Remplacement des fenêtres

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise ACTIBAT, à St Manvieu-Norrey 14740, pour la fourniture et la pose de menuiseries en PVC à l'ancienne école de la commune déléguée de Livry, pour un montant de **30 228,66€ HT, soit 36 274,40€ TTC.**

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Observations :

Voir pour une demande de subvention avec Mathilde LOUIS.

12. Local Restos du Cœurs à Livry – Remplacement des portes de garage

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise ACTIBAT, à St Manvieu-Norrey 14740, pour la fourniture et la pose d'une porte de garage au local occupé par les Restos du Cœur, sis sur la commune déléguée de Livry, pour un montant de **2 539,81€ HT, soit 3 047,77€ TTC.**

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

13. Logement communal de Livry – Installation d'une pompe à chaleur

Le maire présente au conseil le devis établi par la SARL STEVENIN NIOBEY, à Saint Lô 50000, pour l'installation d'une pompe à chaleur dans le logement communal de la commune déléguée de Livry, pour un montant de **15 957,10€ HT, soit 16 835,74€ TTC.**

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Observations :

Délai d'intervention : 4/6 mois - Frais de maintenance de la pompe à chaleur : refacturer aux locataires.

14. Acquisition d'un bien immobilier rue de la mairie à Caumont

Le maire expose au conseil que les parcelles AB 69, en partie, AB 237, AB 239, en partie et AB 241, sises rue de la mairie à Caumont-l'Éventé, commune déléguée de Caumont-sur-Aure sont à vendre.

Ces parcelles sont situées à proximité immédiate du futur lotissement rue Thiers et de la salle polyvalente, sise rue de la mairie.

Le maire propose au conseil d'acquérir ces parcelles pour un montant de **45 000€ net vendeur**.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.



Travaux – Personnel

15. Détermination des ratios d'avancement de grades 2023

Le taux de promotion de chaque grade figurant au tableau d'avancement de grade de la collectivité pourrait être fixé de la façon suivante :

Filières	Grades d'avancement	Ratios
Technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100%
Administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	100%

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

16. Création d'un poste d'adjoint administratif au 01/03/2023 – Annule et remplace la délibération N° des ratios d'avancement de grades 2023

Considérant la nécessité d'assurer notamment les missions suivantes :

- Antenne pour la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports
- Archivage

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} mars 2023.

Niveau de recrutement et de rémunération seront définis comme suit :

- **Adjoint administratif - SMIC ou IM 353.**

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

17. Effectifs du personnel communal

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la modification du tableau des effectifs comme suit :

	Cadres d'emplois et grades	Nbre d'emplois et durée hebdomadaire	Motif
	Cadre d'emplois des rédacteurs		
Agnès ROLLAND Sandrine LECONTE	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe Rédacteur	1 poste à 35/35 ^{ème} 1 poste à 35/35 ^{ème}	<i>Nomination par voie de mutation</i>
	Cadre d'emplois des adjoints administratifs		
Christelle DELENTE Antoine COLLEY – 35/35 ^{ème}	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe Adjoint administratif	1 poste à 35/35 ^{ème} 1 poste à 35/35 ^{ème}	Contractuel
	Cadre d'emplois des adjoints techniques		
Tony CROCQEVIEILLE Anthony QUETEL	Adjoints techniques principaux de 1 ^{ère} classe	2 postes à 35/35 ^{ème}	
Samuel CAVAROS Jean-Noël LEFORTIER Béatrice NIARD	Adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe	3 postes à 35/35 ^{ème}	
Emilie CHAPRON ROQUIGNY Emeline MICHEL Martine SIMON Alain JEANNE - 10/35 ^{ème} Sophie LECLERC – 10/35 ^{ème}	Adjoints techniques	5 postes : 3 à 35/35 ^{ème} et 2 à 10/35 ^{ème}	Contractuelle
	Cadre d'emplois des ATSEM		
Christelle BAILHACHE Sandrine DUBOS	ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	2 postes à 35/35 ^{ème}	
	Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine		
Charlotte MARTIN	Adjoint du patrimoine	1 poste à 35/35 ^{ème}	

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

18. Signature d'une convention de mise à disposition d'une accompagnatrice scolaire avec le SIVOM du Caumontais

Considérant que :

- l'absence de moyens techniques de la commune de Caumont-sur-Aure ne permet pas la prise en charge de la mission d'accompagnatrice scolaire,

Le maire propose à son assemblée de l'autoriser à signer avec le SIVOM du Caumontais, situé place de la mairie à Caumont-l'Eventé 14240 Caumont-sur-Aure, une convention de mise à disposition pour un adjoint technique principal de 2^{ème} classe du SIVOM du Caumontais auprès de la commune de Caumont-sur-Aure, sur un temps non complet, 7/35^{ème}.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Monsieur Jean-Paul THOMAS, conseiller municipal, quitte la séance à 21h04.

19. Désherbage de la voirie de la commune

Mme Nathalie HANICOT, adjointe au maire, directrice générale de la BACER du Pré-Bocage, n'a pas pris part aux délibérés.

Le maire présente au conseil le devis établi par la BACER du Pré-bocage, à Caumont-l'Eventé 14240 Caumont-sur-Aure, pour le désherbage de la voirie du territoire de Caumont-sur-Aure pour l'année 2023, pour un forfait total de **39 678,38€**.

2% du montant seront déduits si le point d'eau a bien été mis à disposition.

Adopté à la majorité des voix (16 pour ; 2 contre (Mme LESENECHAL et M. BROUILLARD) ; 1 abstention (Mme HANICOT).

Décision du conseil : adopté à la majorité des voix

Observations : Débat général - Intervention de Mme LESENECHAL sur l'entretien des trottoirs, notamment celui de la rue Thiers. A suivre.

20. Entretien des sentiers de randonnées à Livry

Mme Nathalie HANICOT, adjointe au maire, directrice générale de la BACER du Pré-Bocage, n'a pas pris part à la délibération.

Le maire présente au conseil le devis établi par la BACER du Pré-bocage, à Caumont-l'Eventé 14240 Caumont-sur-Aure, pour l'entretien des sentiers de randonnée sur la commune de Livry pour l'année 2023.

Ce devis comprend :

Un passage par an pour 5 chemins, soit **1 254,01€** pour 3 595 mètres :

- Chemin N°3 Le Moulin de Livry
- Chemin N°4 Le Pont Mulet « La rue de Villers »
- Chemin N°6 Tournebride « Fourneau »
- Chemin N°8 Motte « St Martin le Vieux »
- Chemin N°10 Le Mesnil « Mitrecamp » (230 mètres)
- Chemin N°16 de l'Etoquet au Mesnil Levreau

Deux passages par an pour 12 chemins, soit **4 839,52 €** pour 6 937 mètres :

- Chemin N°1 La Bergerie
- Chemin N°5 Delaunay à la Rousellerie
- Chemin N°7 La Mirrerie
- Chemin N°9 La Paumerie
- Chemin N°10 Le Mesnil « Mitrecamp » (1 003 mètres)
- Chemin N°11 La Triqueterie
- Chemin N°12 Briquessard
- Chemin N°13 Anctoville
- Chemin N°14 route de Cahagnes jusqu'au n°11
- Chemin N°15 La Brazardière
- Chemin N°17 L'Abbaye
- Chemin N°18 Descente l'Etoquet

Soit un montant total de **6 093,53€**.

Décision du conseil : adopté à la majorité des voix (1 abstention, Mme HANICOT)

Assainissement

21. Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées sur le secteur de la Place St Clair et une partie de la rue St Martin

Avenant N°1 – Marché de maîtrise d'œuvre et demande de subvention

Le pouvoir adjudicateur a attribué le marché de maîtrise d'œuvre à SICEE Ingénierie à Bayeux 14400, pour un coût prévisionnel des travaux estimé à 160 000€ HT.

Depuis la commune a décidé de faire réaliser des travaux supplémentaires rue St Martin à savoir **60ml de réhabilitation de réseaux eaux usées, objet du présent avenant, d'un montant de 20 000€ HT.**

Le maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cet avenant N°1 portant le coût prévisionnel des travaux à 180 000€ HT.

Décision du conseil : accord à l'unanimité.

Développement économique/Communication

22. Compte rendu

A partir de maintenant jusqu'à la fin d'année scolaire : l'APE organise la collecte des papiers (pour le renouvellement des livres de la bibliothèque de l'école) – A déposer dans les deux cours des écoles.

19 février : Tartiflette déjeuner comité de jumelage à la salle des fêtes de Livry

27 février : AG de l'UCIA à Villers-Bocage à 14h au centre Richard Lenoir

5 mars : Concert à l'église du « Chœur de l'Or Bleu » avec la chorale Meli-Melo à 15 h

Du 6 au 11 mars : La Normandie une histoire Européenne – exposition de 25 dessins d'Emmanuel Chaunu. dans la halle de la mairie de Caumont

18 mars : Soirée Organisée par les anciens combattants de La Vacquerie – 20h30 à la salle des fêtes

19 mars : Tripes à la salle des fêtes de Caumont organisée par le comité des fêtes à partir de 9h.

RAPPEL - INFO : Appel aux bénévoles pour le fonctionnement de la médiathèque et la micro-folie :
candidater : mediathèque@caumont-sur-aure.fr

23. Compte rendu du conseil communautaire du 08 février 2023

Informations :

Service technique

PSLA de Caumont-sur-Aure :

- Signalétique intérieure réalisée, demande de diminution de la hauteur de la cloison de l'espace enfants, désordre parking, signalisation parking, écoulement eau boueuse depuis angle noue/place stationnement vers abri poubelle, programmation porte entrée publique, fissures muret pierres...points toujours à traiter.

Cadre de vie

Le prestataire Cythelia a été retenu par le SDEC ENERGIE pour réaliser la nouvelle plateforme internet de cadastre solaire dans le cadre de Soleil 14.

PERMANENCES DES CONSEILLERS NUMERIQUES FRANCE SERVICES toujours les mardis et vendredis de 14 à 17h à Caumont.

Enfance et jeunesse

Organisation de la fête du jeu le 3 juin 2023 à Val d'Arry.

Délibérations :

Ressources humaines

Le Conseil Communautaire a acté la création d'une agence postale intercommunale à Caumont-sur-Aure, et de créer un emploi permanent.

Cadre de vie

Révision des loyers au 1er janvier de chaque année pour les nouveaux professionnels de santé entrants. Le montant mensuel des loyers sera de 6,25€ net/m² au PSLA de Caumont-sur-Aure à partir du 8 février 2023.

Culture

Attribution d'une subvention à l'association Réalité Art (convention triennale).

Urbanisme et Scot

Renouvellement de la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Calvados et la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie pour l'année 2023.

Développement économique et tourisme

Convention globale de mutualisation entre Pré-Bocage Intercom et l'UCIA du Pré-Bocage.

Nouvelle convention de « délégation de compétences d'octroi d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises » pour la période 2023-2025 entre Pré-Bocage Intercom et le Conseil Départemental du Calvados,

Environnement

Projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre Pré-Bocage Intercom et Ter'Bessin : concertation entre tous les territoires afin de faire les nettoyages des cours d'eau et c'est la Drôme qui est prioritaire cette année.

24. Forfait chauffage pour toute location de salles polyvalentes

Le maire propose, en remplacement des relevés de compteurs comme mentionnée dans la délibération référencée ci-dessus, de fixer un **forfait chauffage à 60€** pour toute location d'une salle communale en période de chauffage. **Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

25. Affaires diverses

Crédit agricole

Demande l'autorisation d'installer des banderoles « Ici le Crédit Agricole vous accueille » en entrées du bourg de Caumont, sur 1^{er} trimestre. **Décision du conseil** : accord à l'unanimité.

Skate parc (vu au Salon des Maires)

Idée à développer avec Mathilde LOUIS et en concertation avec Anacrouses, Les Francas et le collège ; 80% de subvention ; possibilité d'installation derrière le terrain de tennis. **A suivre.**

Rénovation des courts de tennis

Conseiller en charge de ce dossier : Gilles LAURENT. **A suivre.**

Prochaines réunions

Réunion préparatoire : lundi 27 février 2023 à Caumont.

Réunion du conseil : lundi 13 mars 2023 à 18h, salle du conseil de Caumont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.